









# Le choix des plantes

Repérer les différentes zones : ensoleillées, lumineuses, ombragées... pour y placer les plantes adaptées.

Jouer avec les contrastes

Contrastes de formes :

- Les formes naturelles : port pleureur, cépée, touffe...
- Les formes taillées : en cône (ifs), en boule (buis), haies basses (santoline...) peuvent marquer un accès, souligner une composition ou la mettre en relief.

Contrastes de feuillages : teintes, textures, formes ajoutent de la couleur et du volume aux massifs. Persistants, ils assurent la structure et la base du décor en toute saison.

Caducs et marcescents, les coloris variant au fil des saisons, ils structurent le jardin en toutes saisons et créent l'événement.

Contrastes de couleurs : couleur des écorces, des feuillages, des fleurs.

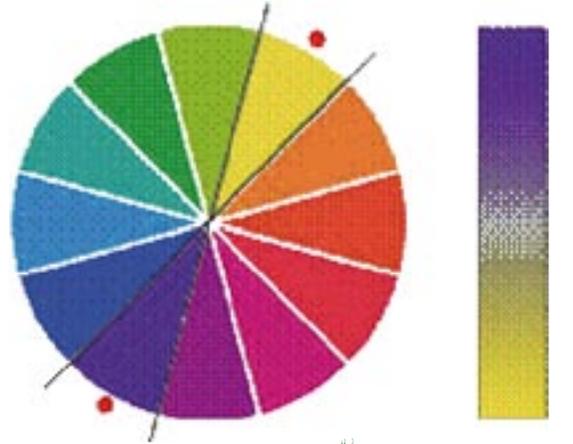
Jouer avec les floraisons

En alliant bulbeuses, bisannuelles, arbustes, annuelles, vivaces, votre jardin peut être fleuri ou avoir un intérêt floristique toute l'année.

Faire un plan de fleurissement par saison.

Embellissons la TOURAINE

*(Repetitive text from the page edge, partially visible)*



# Marier les couleurs Associer 2 à 3 couleurs maximum

Mélange dynamique : jouer avec le contraste d'une teinte dominante et de sa complémentaire par petite touche (ex : dans un massif jaune, ajouter quelques fleurs violettes).

Mélange doux : préférer les camaïeux en choisissant des nuances d'une même gamme de couleur. Les mélanges dit « harmonie chromatique » sont agréables.

En principe, 70% de la teneur en couleur d'un massif sont occupés par le mariage principal. Le reste est composé de tons accessoires d'autant plus orientés vers les neutres, blancs ou gris que le contraste entre les couleurs principales est intense.

A l'ombre, les teintes sont adoucies, les couleurs pâles sont mises en valeur. Au soleil, les couleurs prennent plus de force, les rouges, bleus et verts s'imposent. Les couleurs froides (bleu et vert) augmentent les dimensions apparentes en créant un effet de recul. Les couleurs chaudes (rouge, orange, jaune) diminuent l'impression d'espace.



# Suspensions et jardinières

Éléments d'embellissement dans des espaces où les plantations en pleine terre sont impossibles.

## Les bacs et jardinières

Éviter les contenants en plastique, inesthétiques, ou les masquer par des plantes retombantes. Préférer le bois, la poterie... s'harmonisant avec le lieu où ils sont placés, la couleur des matériaux et les revêtements. Choisir des contenants de grande capacité à réserve d'eau avec trop plein.

## Règle des 1/3 - 2/3

La hauteur de la jardinière doit représenter un tiers de l'ensemble, les végétaux représentant les deux autres tiers : une jardinière de 20 cm de haut pourra recevoir une plante de 40 cm de hauteur. Masquer une partie du contenant par des plantes retombantes.

## Mélanger fleurs et feuillages : 3/4 de fleurs - 1/4 de feuillage.

## Les murs et façades

Ils peuvent être habillés par des plantes grimpantes, annuelles ou pérennes.  
- annuelles : mina lobata, capucines, volubilis, pois de senteur... (de mai à octobre)  
- pérennes : arbres fruitiers palissés, hydrangea, glycine, rosier grimpant, chèvrefeuille, lierre...  
Selon les supports, installer une claustra pour fixer les plantes.  
Créer un mur végétal dans un espace minéralisé de petite taille.  
Le pied d'un mur peut être fleuri par une association de vivaces, d'annuelles et de bisannuelles.



Embellissons la TOURAINE

# Économiser l'eau au jardin (1)

Un jardin économe en eau se rapproche du milieu naturel qui, lui, se satisfait des apports en eau du ciel.

## Bien penser son jardin

Bien travailler la terre avant la plantation pour que les plantes s'enracinent rapidement et profondément. Apporter un amendement organique qui augmente la capacité de rétention en eau.

Après plantation, travailler régulièrement le sol : un binage vaut deux arrosages. Choisir des plantes adaptées à la région (sol et climat) et regrouper les plantes qui ont les mêmes besoins dans un même lieu. Pour les plantes gourmandes en eau, les placer dans une zone plus humide et protégée du soleil. Les plantes vivaces demandent moins d'eau. Planter en pleine terre dès que cela est possible plutôt qu'en bac ou jardinière.

## Le paillage (5 à 10 cm d'épaisseur)

limite l'installation de plantes adventices et donc les opérations de désherbage.  
limite l'évapotranspiration, donc les arrosages, et retient l'humidité.  
protège la terre de la battance des fortes pluies et de l'assèchement par le vent.  
le paillage organique favorise le développement de la vie microbienne et des auxiliaires, apporte de la matière organique en se dégradant (paille, paillette de chanvre ou de lin, végétaux broyés...).

proscrire les paillages plastiques.  
mise en place du paillage :  
désherber, biner, arroser. Installer le paillis quand le sol est suffisamment réchauffé, humidifié et ayant été décompacté en surface.



Embellissons la TOURAINE





# La biodiversité au jardin et le développement durable

## Pourquoi embellir une ville, un village ?

C'est la carte de visite : accueil, identité, image de la commune, une marque de qualité de vie.

Comment ?

Faire l'inventaire de l'existant : site fleuri, végétalisé, patrimoine...

Faire un plan d'aménagement : positionner les sites à embellir (fil conducteur, priorités)

Organiser un plan d'action sur plusieurs années (penser au coût)

Se poser les bonnes questions sur un lieu :

- comment apparaît-il : délimité, ouvert, intime, centré, minéralisé, végétalisé, coloré...

- comment est-il ressenti, l'importance du lieu : l'ambiance, la sécurité...

- comment fonctionne-t-il : quels sont les usagers : piétons, cyclistes, circulation des véhicules...

Divers interlocuteurs : La DDE (Direction Départementale de l'Équipement), le Conseil Général (Service Environnement) du , les bureaux d'études (architectes, paysagistes, urbanistes), la Société d'Horticulture de Touraine, les horticulteurs.

Ils ont un rôle de conseil, d'information en matière d'urbanisme, d'aménagement, de développement et de fleurissement.

Un aménagement paysager est d'autant plus accepté et respecté s'il correspond aux besoins du public, futur usager de l'espace. Prévoir une consultation sur les attentes de chacun, des réunions publiques d'information, la constitution de groupes de travail, une présentation du projet).

Végétaliser les espaces publics participe à l'amélioration du cadre de vie, à l'identité de la commune, à la sécurité.

Embellissons la TOURAINE



# Mise en valeur par le fleurissement

Embellir une ville, un village, c'est :

## Accompagner les voies de circulation :

terre-pleins centraux et abords des voies peuvent être végétalisés : choisir des espèces couvre sol et des arbustes à faible développement qui n'entraveront pas la circulation et demandent peu d'entretien. Varier les espèces pour un impact visuel plus fort. Choisir des végétaux peu exigeants en eau, en terre et résistant à la pollution.

## Souligner la délimitation entre espaces publics et privés

par des végétaux au lieu de clôtures parfois disgracieuses, en pied de mur, réduisant les désherbages excessifs. Des plantations en pleine terre délimiteront les propriétés et participeront à l'unité et à l'embellissement d'un quartier.

L'emploi de plantes grimpantes permet de masquer des éléments inesthétiques ou des grands murs tout en créant une nouvelle vision verticale (glycine isolée).

## Mettre en valeur des espaces délaissés :

emprise d'anciennes voies ferrées, friches industrielles, abords de zones commerciales, berges de cours d'eau peuvent devenir des lieux de promenade. Souvent en périphérie, ces espaces servent de transition entre zone naturelle et zone urbanisée (végétaux d'aspect naturel).

## Agrémenter les petits espaces :

Plutôt que de multiplier les plantations éparées, structurer l'espace par des plantes grimpantes sur mâts dont le développement racinaire est moins néfaste pour les réseaux et les trottoirs que celui des arbres.

## Fleurir les espaces stratégiques de vie de la commune :

place de la mairie, église, rue piétonne, gare...



Embellissons la TOURAINE







Un fleurissement champêtre

Les fleurs sauvages intégrées dans les zones naturelles améliorent la biodiversité. Des fleurs champêtres horticoles peuvent reconstituer des décors fleuris en zones urbanisées. Les mélanges sont à choisir en fonction du sol et de l'effet attendu. Les mélanges d'annuelles sont spectaculaires, mais leur durée de vie est limitée. Les mélanges toutes fleurs ont un bon effet visuel la 1ère année, relayé par les bisannuelles la 2ème année, puis les vivaces prennent le dessus, certaines devenant plus ou moins envahissantes (marguerites). Les mélanges champêtres sont plus proches des prairies naturelles, comportent une majorité de vivaces et peuvent se maintenir à vie si l'entretien est bien assuré.

Eviter d'uniformiser les paysages en semant les mêmes mélanges partout sur un territoire. Des essais sur plusieurs sites différents sont nécessaires pour juger de l'implantation des espèces choisies par rapport aux potentialités des milieux.

La prairie naturelle spontanée

Un fauchage tardif en fin d'été, avec évacuation de l'herbe, permet de préserver la richesse spécifique du milieu et d'accroître la biodiversité : plantes sauvages (dicotylédones, orchidées), insectes, oiseaux...

Mise en place d'une prairie fleurie

- Bien préparer le sol avec un lit de semence très fin.

- Semer par temps humide du 15 avril au 15 mai ou du 15 septembre au 15 octobre (meilleure période pour la vernalisation des graines).
- Associer des bulbes naturalisables (narcisses, tulipes, crocus) qui fleurissent en début de saison et dont le feuillage fanant sera caché par la floraison de la prairie.



Embellissons la TOURAINE (vertical text on the left margin)

Embellissons la TOURAINE (repeating text at the bottom margin)

Dans le but de mieux respecter le milieu vivant, l'environnement, les espaces verts de la commune sont divisés en plusieurs classes.

Un exemple de classification des espaces verts sur une commune d'après le code vert de Mérignac.

Classe 1 : les espaces de prestige : espaces particulièrement soignés, palette végétale riche et diversifiée (centre ville)

Classe 2 : les espaces soignés : fleurissement de grande qualité mais moins sophistiqué que dans la classe 1, le nombre de massifs fleuris est moindre (rues commerçantes).

Classe 3 : les espaces à gestion extensive : Ces espaces répondent surtout à des besoins fonctionnels : trame verte urbaine, jardins de proximité, espaces d'accompagnement.

Le fleurissement est assuré par des rosiers, arbustes, plantes vivaces et graminées, pas de plates-bandes. L'entretien est extensif, la végétation spontanée peut s'exprimer (quartiers).

Classe 4 : les espaces naturels aménagés : Ce sont des espaces aménagés pour les loisirs, sportifs (jogging), pique-nique... La végétation est majoritairement indigène, l'entretien est limité à ce qu'impose la fréquentation. Des prairies fleuries peuvent y être semées.

Des essences horticoles peuvent exister dans les haies et bosquets.

Classe 5 : les espaces naturels sauvages : Seules les plantes sauvages s'y développent. L'entretien se limite à la maintenance des infrastructures tels les cheminements, les panneaux pédagogiques... (extérieur de la ville).

Cela peut demander une remise en cause des pratiques, un changement de certains comportements et peut exiger d'expliquer la démarche aux habitants. Les plantes fleuries sont présentes dans toutes les classes mais seules les classes 1 et 2 comportent jardinières, suspensions et massifs saisonniers.

Si les actions se déclinent à court ou moyen terme, la réflexion, elle, se fait sur du long terme.

Etablir un plan de désherbage raisonné pour limiter les risques de pollution sur l'environnement. Ce plan assure la gestion des espaces suivant les risques vis-à-vis de l'eau ou du milieu aquatique.

Dans les classes 4 et 5, seuls les engins agissent, 1 à 2 fois /an.

## Définir des objectifs d'entretien :

où désherber ? où tolérer les « mauvaises herbes » ? où enherber ?

Classer les zones à désherber : un risque faible à élevé est attribué à chacune des zones selon le risque de transfert qu'elle représente.

Identifier les zones à risques (zones imperméables, zones proches d'un cours d'eau, d'un avaloir d'eaux pluviales...) avant de décider d'un type d'intervention (traitement chimique à proscrire).

Reporter les zones sur un plan cadastral.

## Faire l'inventaire des pratiques,

établir des techniques alternatives dans les lieux à risque : utiliser des paillages et des plantes couvre-sols... Revoir la conception de certains lieux.

## Enregistrer les pratiques d'entretien

et suivre d'une année sur l'autre l'évolution.

## Raisonner l'emploi de désherbants,

en évitant les anti germinatifs. Quand l'emploi de désherbant se justifie, apporter la bonne dose de produit, utiliser un produit le moins toxique possible, respecter les conditions d'application.

## Respecter

les délais de re-entrée, le port des Equipements de Protection Individuelle, les normes de stockage et les méthodes d'élimination des fonds de cuves.

Respecter les bonnes pratiques. (ref : FREDON Centre).

Embellissons la TOURAINE

Arroser aux heures les moins chaudes de la journée (arrosage automatique, système de goutte à goutte).

Pour les pelouses, installer un système intégré avec une programmation nocturne (sonde climatique et sonde pédologique). Choisir les bons arroseurs : la quantité et la vitesse de distribution ne doivent pas dépasser la vitesse d'infiltration du sol. Choisir des espèces végétales demandant peu d'eau.

Connaître la quantité d'eau à apporter : fonction de l'état de la réserve d'eau, de la profondeur d'enracinement, des caractéristiques de drainage du sol et de l'évapotranspiration potentielle.

Paillage : mulch organique ou minéral.

Utiliser des plantes couvre-sol.

Choisir des espèces adaptées : vivaces, graminées, arbustes, rosiers

Utiliser des espèces adaptées à sa région (sol, climat).

Associer des plantes qui ont les mêmes besoins en eau.

Planter en pleine terre dès que cela est possible plutôt qu'en jardinières.

Améliorer la structure du sol par un amendement organique. Travailler la surface du sol.

Faire les apports d'eau en juste quantité et aux bons moments.

Mettre en place des réservoirs d'eaux pluviales pour arroser les espaces verts plutôt qu'utiliser l'eau potable (d'autres solutions peuvent être étudiées).

Restriction des arrosages en fonction des conditions météo.



Embellissons la TOURAINE







